

Département des ARDENNES
Arrondissement de VOUZIERS
*Communauté de Communes de l'Argonne
Ardennaise*

Paraphe :

ARRIVÉE le 2013/98

27 NOV. 2013

Sous-Préfecture de Vouziers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/74

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 78

Votants : 85 (Dont 7 pouvoirs)

POUR : 85 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le treize novembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 31/10/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Patricia BRISSOT ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jacques BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; René FRANCART ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELLOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Pierre GUERY ; Eric HAULIN ; Philippe HENRY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jacques LANTENOIS ; Fabrice LEFEVRE ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bruno VALET ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés : Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. Claude ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à M. Luc DECORNE ; Monsieur Jean-Marc LOUIS donne pouvoir de vote à M. Pascal DELANDHUY ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. Joël CARRE ; Monsieur Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Mme Suzanne RAULIN.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PARC ARGONNE DECOUVERTE

Considérant que l'agent technique du PAD est en arrêt depuis avril 2012 et qu'il a donc été remplacé, à partir de février 2013 ;

Considérant que l'assurance statutaire couvre les charges de cet arrêt ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

Article 64131 Rémunération: +7'000€

Article 64111 Rémunération principale: +10'000€

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 Atténuations de charges

Article 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel: + 17'000€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET